



1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBERY

Section du club handisport de l'agglomération chambérienne
N° agrément J.S. : 73 S 5206 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73 011 / Siret : 441 287 968 000 16

Mail : arc.chambéry@gmail.com
Site : <http://arcchambéry.sportsregions.fr>



LABEL OR

Réunion de bureau du 25 janvier 2018

Présents : F. Boudet, C& C Guibert, D. Guillois.

Excusés : N. Bauduin, J Guillot-Vignot.

Début de la réunion : 19h00.

Ordre du jour :

- Point financier.
- Point des entraîneurs.
- Point sur les entraînements.
- Point sur les commissions.
- Sujets divers.

Point financier.

- Point sur les heures effectuées par Jérôme depuis le mois de septembre. Le prévisionnel est de 7 500€. Les heures payées à Jérôme sur le 1^{er} trimestre (fin déc), s'élèvent à 2 448 €, soit 68 heures.
- Le coût du déplacement de Jérôme à Nîmes, pour accompagner Emilien, est d'environ 400 €. Pour équilibrer les comptes, Jérôme effectuera moins d'heures d'encadrement en mars, si besoin est.
- Emilien, actuellement au chômage, sollicite une aide financière du club pour participer au championnat de France à Mulhouse. Des solutions ont été recherchées (auprès du CD 73, de la Ligue, ...) mais aucune n'a été trouvée. Le bureau accepte de lui verser une aide de 100 €.

Point des entraîneurs

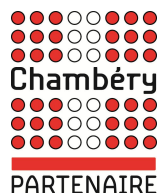
Les entraîneurs n'ont pas le temps d'entraîner correctement les archers car ils sont souvent sollicités pour des problèmes de matériel (flèches à retailer, corde à confectionner, arc à régler suite à achat de matériel, ...).

- Mettre en place des séances de réglage une fois par mois (sur réservation).

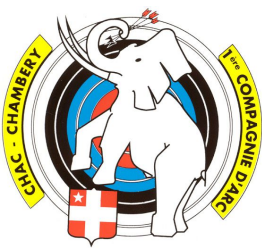
Les jeunes mettent trop de temps pour le montage de leur matériel. Rappel : **l'échauffement et le montage du matériel doit s'effectuer en 20 mn maximum.** C'est-à-dire qu'à 18'30, les archers doivent être sur le pas de tir.

Christian. Entraînement des adultes débutants :

- Perte de temps avec le matériel (réglage, réparation,...).
- Souhaite les conseils de Jérôme et / ou Damien pour faire évoluer les adultes débutants (mardi et vendredi 20'00 / 22'00).



Maison des associations
67, rue St François de Sales
73000 Chambéry
Tél. : 04.57.78.05.01



1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBERY

Section du club handisport de l'agglomération chambérienne
N° agrément J.S. : 73 S 5206 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73 011 / Siret : 441 287 968 000 16

Mail : arc.chambery@gmail.com
Site : <http://arcchambery.sportsregions.fr>



LABEL OR

Passage de flèches :

- le passage de flèche prévu le samedi 03 février est annulé car Chantal et Christian ne sont pas disponibles. Le prochain passage de flèches se fera le samedi 24 mars 2018.

Points sur les entraînements

Le constat : Il y a un problème sur le pas de tir sur le créneau 18'00 / 20'00, surtout le mardi.

Les mesures : Rappeler les règles, c'est-à-dire :

- **Les mardis et les vendredis**, ce créneau est celui des « Jeunes » (Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et juniors). Les adultes sont acceptés mais **les jeunes sont prioritaires sur le pas de tir**.
 - Sur ce créneau, **Jérôme est présent pour les jeunes compétiteurs**. Les adultes qui ont besoin de ses conseils doivent le faire sur leur créneau, c'est-à-dire 20'00 / 22'30.
- Limiter les volées à 4 mn et/ou annoncer la dernière flèche lorsqu'il n'y a plus que 5 ou 6 **jeunes archers** sur le pas de tir.
- Optimiser l'étude des résultats et le **retour au pas de tir**
- Les mercredis, le créneau 18'00 / 20'00 est celui des compétiteurs Jeunes (+ de 3 ans de compétitions) et Adultes.
 - Sur ce créneau, **Jérôme est présent pour les compétiteurs**. Les autres archers qui ont besoin de ses conseils doivent le faire sur leur créneau, c'est-à-dire 20'00 / 22'00.
- Mettre un « mot des entraîneurs » dans la newsletter à paraître, qui rappelle les horaires d'entraînements ainsi que les consignes de tir.

Point sur les sous-commissions.

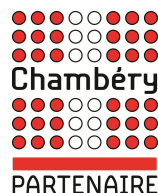
3 sous-commissions sont en route.

- **Sous-commission « Tournoi de la Foire » :**

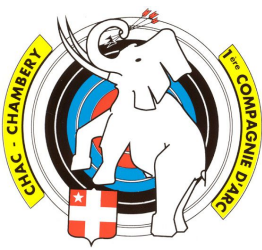
La 1^{ère} réunion a eu lieu le 08/11 et la prochaine est prévue le 31/01. Situation figée tant que la réunion avec le responsable de Savoie Expo n'a pas eu lieu (prévue fin février/début mars). C'est lors de cet entretien que l'on saura si le tournoi se déroulera dans un hall d'expo ou sur l'esplanade.

En attendant,

- Nadine recherche des lots
- Chantal se renseigne sur les aménagements possibles en fonction du site d'accueil (hall d'exposition ou esplanade).
- Francis s'occupe des RDV et des courriers aux différentes instances.



Maison des associations
67, rue St François de Sales
73000 Chambéry
Tél. : 04.57.78.05.01



1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBERY

Section du club handisport de l'agglomération chambérienne
N° agrément J.S. : 73 S 5206 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73 011 / Siret : 441 287 968 000 16

Mail : arc.chambery@gmail.com
Site : <http://arcchambery.sportsregions.fr>



LABEL OR

- Commission « Recherche de nouveaux locaux » :

La 1^{ère} réunion est prévue le mercredi 7 février à 18'00.

- Sous-commission « Animations » :

- Un projet de « **Run Archerie** » est en cours.
- Christian a envoyé un mail à quelques centres de vacances pour savoir si ces derniers seraient intéressés par cette activité.
- Le projet : 4 heures d'animation (initiation, run archerie + jeux) pour un groupe de 10/12 enfants âgés de 10 à 14 ans au prix de 30 € par enfant.
- Cette activité se ferait au stade Mager pendant les vacances de pâques.

- Sous-commission « Compétitions » : Opération « Sport au féminin ».

Origine de l'opération :

Le club a fait une demande pour l'obtention du Label « Club Citoyen du Sport » 2018 auprès de la FFTA. Dans le cadre de cette démarche, le club devait choisir un public (cible « féminine » ou « personnes en situation de handicap » ou « jeunes dans le cadre scolaire » ou « jeunes en club ») ou un domaine spécifique (« sport santé ») et engagé des actions dirigées vers ce public. Le choix s'est porté sur la cible « féminine ».

Florence Hostingue et Chantal Guibert ont préparé le dossier.

Les actions :

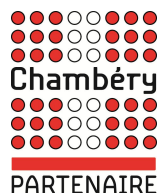
- Les flyers et les affiches pour l'opération « Sport au féminin » sont prêts et seront présentés aux archers le vendredi 26/01.
- L'implication des archers est indispensable pour faire connaître l'opération et trouver des *candidates*.

L'opération :

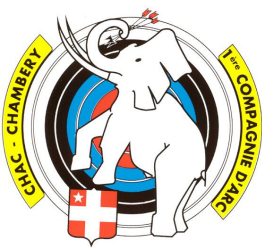
9 heures de cours de tir à l'arc, avec un entraîneur diplômé, sont proposés au prix de 60 € entre le 01/04 et le 30/06. Le prix inclus les cours, la licence découverte, le prêt de matériel et l'assurance.

Les recettes serviront à financer une partie des entraînements de Jérôme ainsi que les déplacements des jeunes et des adultes qui sont sélectionnés pour les Championnats de France.

Lors des différentes actions (Run Archerie, Sport au féminin,...), nous auront besoin d'aide. Voir avec les archers, ceux qui peuvent aider.



Maison des associations
67, rue St François de Sales
73000 Chambéry
Tél. : 04.57.78.05.01



1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBERY

Section du club handisport de l'agglomération chambérienne
N° agrément J.S. : 73 S 5206 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73 011 / Siret : 441 287 968 000 16

Mail : arc.chambery@gmail.com
/ Site : <http://arcchambery.sportsregions.fr>



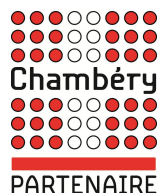
LABEL OR

Sujets divers.

- Francis réunit les archers de la D2 le mardi 27/02 à Jules Ferry.
- Suite aux excellents résultats d'Emilien, Francis souhaite organiser une réception en son honneur (après le CF Salle) et inviter le maire afin que ce dernier connaisse mieux le club et les archers de haut niveau qui s'y entraînent. Il prend contact avec le secrétariat du maire pour fixer la date.
- Remplacement de la partie droite du stramit au gymnase J. Ferry. Pas de nouvelle de la mairie.
- Le bureau suggère que les groupes (« Jeunes », « Débutants », « Compétiteurs »), engagent, ensemble ou séparément, des actions pour financer leurs déplacements, leurs matériels, ... (fiche en annexe).
- Pendant les vacances scolaires, le gymnase sera ouvert les mardi et vendredi de 18'00 à 22'00. Le cours « débutants » du samedi 10 février est annulé.

Prochaine réunion :
Fixée au jeudi 08 mars 2018.

La réunion est levée à 21H30.



Maison des associations
67, rue St François de Sales
73000 Chambéry
Tél. : 04.57.78.05.01